

Pourquoi saint Norbert a choisi Prémontré

« Il est des lieux où souffle l'Esprit », écrivait Maurice Barrès au début de *La Colline inspirée*. Certes la destinée des lieux est aussi mystérieuse que celle des personnes. On ne la comprend le plus souvent qu'assez tard. Mais nous pouvons aujourd'hui nous rendre compte que si la diffusion de l'ordre de Prémontré s'explique d'abord et surtout par la personnalité de saint Norbert, le lieu d'implantation de la première communauté ne fut pas sans jouer un rôle d'importance dans cette propagation merveilleuse.

On connaît les circonstances qui ont amené Norbert aux environs de Laon. Le Pape Calixte II tenait un concile important à Reims et Norbert devait faire renouveler les lettres de prédicateur apostolique qu'il tenait de Gélase II. Il repart, découragé de n'avoir pu aborder le Pontife, quand il est rencontré, à l'abbaye de Saint-Thierry, par l'évêque de Laon, Barthélemy, neveu du Pape, qui se fait fort de lui obtenir une audience. Le Pape le reçoit et le confie à Barthélemy en attendant qu'il puisse s'entretenir plus longtemps avec lui en passant par Laon. Barthélemy a raconté lui-même dans une charte de 1143 que, pris d'admiration pour la sainteté, l'amabilité, la science et l'éloquence de son hôte, il l'avait pour ainsi dire forcé à passer l'hiver auprès de lui. Plus il entendait Norbert et se liait avec lui, plus le parfum de ses vertus l'impressionnait. Mais l'hiver s'avavançait, le saint homme ne demandait qu'à repartir. Alors les principaux personnages ecclésiastiques et un bon nombre de nobles laïcs du diocèse insistèrent auprès de l'évêque pour qu'il amenât Norbert à se fixer dans le pays où il n'était d'ailleurs pas complètement étranger¹⁾ puisque, nous le

¹⁾ *Anno Incarnationis millesimo centesimo vigesimo, virum spectabilis religionis Norbertum nomine... cujus agnoscentes sanctitatem, honestatem, doctrinam atque facundiam, multis eum precibus coegerimus ut apud nos hyemaret. Quem*

savons par la *Vita B*, une branche de la famille de sa mère habitait Laon²⁾. Dès le début ces gens s'étaient émus de pitié à la vue de leur parent émacié par les jeûnes et les austérités et dont la santé avait beaucoup souffert. Ils avaient demandé au Prélat de prendre grand soin de lui. Barthélemy n'avait pas besoin de tant d'instances pour chercher à gagner à son diocèse un tel saint et un tel prédicateur. Bref, après l'essai à Saint-Martin de Laon qui ne pouvait réussir, Norbert se fixa à Prémontré.

A lire les deux *vitae*, on pourrait croire qu'il n'y fut engagé que par la solitude du lieu. *Elegit locum valde desertum et solitarium qui ab incolis antiquitus Praemonstratum vocabatur*³⁾. Elles y reviennent un peu plus loin pour ajouter : Le site était affreux, absolument inculte, boisé, marécageux, extrêmement incommode. Rien n'attirait à s'y fixer, sauf la petite chapelle avec, tout auprès, un verger et un étang de faible étendue qu'alimentaient les sources de la montagne et les infiltrations de la pluie⁴⁾. Malgré tout, le choix était heureux. S'il y eut, comme nous le verrons, une part notable d'intuition, les raisons tirées de la géographie et des conjonctures historiques ne pouvaient que justifier et fortifier cette décision.

* * *

Arrêtons-nous en premier lieu à la géographie. Prémontré qui

quanto amplius loquentem audivimus et familiarem nobis astrinximus, tanto magis boni odoris ejus fragrantia refecti sumus. Deinde cum fere transacta hyeme, cum vir ille sanctus a nobis vellet recedere, a personis Ecclesiae nostrae et a quampluribus episcopatus nostri nobilibus rogati sumus (quamvis et hoc satis desideraremus) ut eum in nostra dioecesi alicubi ad serviendum Deo collocaremus, quod vix tandem divina gratia cooperante, ab ipso impetravimus. Io. LEPAIGE, Bibliotheca Praemonstratensis Ordinis, Parisiis, 1963, pp. 372-73.

²⁾ *Erat enim ipse ex progenie matris suae habens quosdam in episcopatu et in eadem civitate propinquos, quorum viscera pietatis affectu super eo mota sunt, et eorum instinctu submonitus erat episcopus humanitatis ei manum licet invito ad aliquod tempus ministrare. Vita A, MGH, XII, p. 678.*

³⁾ MGH. XII, p. 679; P.L. 170 c 1284 B.

⁴⁾ *Erat siquidem situs loci asperrimus et omnimodis incultus, arbustis et paludibus et coeteris incommoditatibus occupatus, nec quidquam patebat habile ad commanendum praeter capellulam et juxta illam pomerium et stagnum quoddam parvum de aquis montium, cadentibus, pluviarum tantum tempore et de humore paludum usque in praesens impleri dignoscitur. MGH. XII, p. 685; P. L. 170 c 1296 B.*

appartenait alors au diocèse de Laon (aujourd'hui de Soissons) est situé à peu près au centre d'un triangle équilatéral dont les sommets sont Laon, Soissons et Chauny, à une vingtaine de kilomètres de chacune de ces villes, dans le massif boisé et sauvage de Saint-Gobain. Aujourd'hui, avec ses hautes futaies et les constructions splendides de l'architecte Bonhomme, le site apparaît grandiose. Bien qu'il ne soit pas éloigné de la voie ferrée de Paris à Hirson, il semble aujourd'hui un peu retiré, encore que l'établissement du marché commun doive amener dans quelques années à faire de la route Charlemagne (Paris-Cologne par Soissons, Laon, Dinant, Liège, Aix-la-Chapelle) qui passe tout auprès de Prémontré une des artères les plus importantes de l'Ouest européen. En fait, compte tenu de l'infléchissement dû à la difficulté de traverser l'Argonne, Prémontré se trouve à peu près au croisement des deux axes européens, Angleterre-Italie par Calais et Bâle et Cologne-Paris avec prolongement sur l'Espagne.

Le chemin gaulois de Boulogne à Bâle passait par Amiens, mais, après la conquête de César, l'empereur Auguste avait fait construire deux voies plus courtes de Reims à Saint-Quentin (*Augusta Viromanduorum*). La première passait par Saint-Thierry, Berry au Bac, Corbeny, puis elle laissait de côté un mamelon de la falaise tertiaire du bassin de Paris, alors inhabité ou presque, qui devait devenir la ville forte de Laon. Elle continuait alors par Athies, Chambry, Pouilly, Richecourt, Séry et Itancourt. On en voit des traces entre Reims et Laon, non loin de la route nationale n° 44. Entre Laon et Saint-Quentin elle n'est plus représentée que par des chemins départementaux ou vicinaux. C'est celle que suivait Norbert en quittant Reims quand il fut rencontré par Barthélemy. L'autre voie suivait d'abord la vallée de la Vesle vers Fismes et Soissons. Elle traversait ensuite Prémontré, puis se dirigeait vers Condren et Saint-Quentin. En 1120, elle était assez délaissée, mais elle avait été fréquentée. Des sarcophages romains trouvés à Prémontré après la guerre de 1914 montrent qu'il y avait eu là un habitat assez considérable, peut-être un gîte d'étape. La voie existait encore au XII^e siècle et Barthélemy la fit couper du consentement des intéressés. *Viam quam vicini accolae per mediam vallem Praemonstratae ecclesiae ire consueverant, omnibus volentibus obstrui fecimus*⁵⁾. Un droit de péage fut établi pour ceux qui vou-

⁵⁾ P. L. 170 c 1361 C.

laient la suivre en traversant l'Abbaye, droit qui subsista jusqu'à la Révolution. La maison du préposé au péage existe encore aujourd'hui. On entrait par la porte du Nord, nommée Porte Saint-Jean, on passait devant le portail de l'église abbatiale et on sortait par la Porte Saint-Norbert au sud.

Pourtant on utilisait peu cette voie romaine. C'est que, d'une part, Laon, dont les Romains avaient fait une forteresse et saint Remy un évêché, s'était développé et avait pu résister aux Huns, alors que Reims et Soissons étaient mis à sac. C'était maintenant un centre important qui attirait les voyageurs. D'autre part il semble qu'un chemin nouvellement ménagé entre Laon et Anisy le Château permettait de rejoindre l'ancienne voie au dessous de Prémontré vers Soissons. Ajoutons qu'il eût fallu passer sur les terres de Thomas de Marle, seigneur de Coucy, qui avait la réputation d'être un redoutable détrousseur de marchands et de pèlerins et ne fut jamais amadoué que par saint Norbert.

Sans doute on pouvait penser que l'implantation de l'Abbaye, avec son hospice ouvert aux pauvres, aux malades et aux voyageurs, pourrait rendre vie à ce tronçon de route. Tenir un hôpital était un ministère courant chez les chanoines depuis saint Chrodegand ⁶⁾ et Norbert mettait le soin des pauvres et l'hospitalité au nombre des premières préoccupations à garder dans ses monastères. En fait on dut dans la suite se résoudre à transporter l'hôpital de Prémontré dans la ville de Saint-Quentin où la maison se voit encore dans la rue d'Isle, preuve que la route ne retrouva pas l'animation ancienne. Elle subsistait pourtant. Au Nord par Saint-Quentin, elle rejoignait Cambrai, Arras, Théroüanne et Boulogne. A Cambrai, on trouvait l'embranchement vers Tongres et Cologne. Au sud, c'était Soissons, puis Reims, Châlons, Langres, Besançon et Bâle. De Reims une voie conduisait à Verdun et Strasbourg ou à Trèves. Bref on avait vue sur la Flandre et l'Angleterre, sur Liège et sur l'Allemagne, sur la Suisse et l'Italie. Le sud-ouest semblait moins ouvert mais n'allait pas tarder à l'être, car, avec les Capétiens, Paris, capitale du domaine royal encore restreint, commençait à prendre son importance politique et culturelle. De Prémontré deux vallées adjacentes donnaient accès à Coucy le Château et à Saint-Nicolas

⁶⁾ Cf. Emilio NASALLI ROCCA, *Ospedali et canoniche regolari*, dans *La vita communi del clero*. Semaine d'études de la Mendola. Milan, 1962, Vol. II, pp. 16-25.

au Bois. Elles n'avaient guère d'autre importance que de donner à la vallée sa forme de *vallis crucifixa*. Cela explique la vision d'Hugues de Fosses : à l'endroit où s'élèverait l'église, le Seigneur Jésus en croix resplendissait de sept rayons fulgurants et, des quatre directions ouvertes une multitude de pèlerins portant besaces et bâtons venaient adorer leur Rédempteur, lui baiser les pieds, repartir enfin comme ayant reçu une obédience ⁷⁾.

* * *

Examinons maintenant la situation historique du pays à l'heure où paraît Norbert.

D'abord Prémontré est situé en terre de royaume, mais assez près des frontières de l'Empire. Le diocèse de Laon était entouré de ceux de Reims, de Cologne, de Noyon et Tournai ; de Cambrai, d'Amiens, de Beauvais, de Soissons qui comptaient parmi les plus vivants de la chrétienté. Ainsi Norbert pourrait utiliser les relations qu'il possédait en Allemagne, sans avoir à entrer en conflit avec l'empereur alors excommunié. D'autre part la parenté de Barthélemy avec le Pape, les rois de France et d'Aragon permettrait d'obtenir les protections nécessaires.

Ensuite la province ecclésiastique de Reims à laquelle appartenait Prémontré était la plus fervente des provinces du Nord à accepter la réforme grégorienne à laquelle Norbert se rattachait par ses aspirations les plus profondes. On sait que l'Italie et le midi de la France, ainsi que l'Espagne et le sud de l'Allemagne avaient accepté la réforme. La plupart des chapitres cathédraux et les grandes collégiales s'étaient régularisés. Mais dans les pays du Nord, où les évêques demeuraient plus attachés aux structures de l'Eglise carolingienne, parmi les grandes églises, seule la cathédrale de Sées avait accepté la réforme de son chapitre. Malgré tout, les idées gagnaient. On commençait la lutte contre la simonie et contre le mariage des prêtres, contre l'invasion des biens d'Eglise par les seigneurs et les investitures laïques. Dans la province de Reims, le promoteur de la réforme était alors le cardinal Conon, évêque

⁷⁾ *Quod cum viro Dei retulisset vidisse videlicet se in parte loci illius in cruce Dominum nostrum Jesum Christum, super quem septem solis radii admirabilis claritatis fulgebant et a quatuor partibus multitudo magna peregrinorum cum peris et baculis properabant et, flexis genibus adorato suo Redemptore et pedibus ejus dato osculo, recessuri revertebantur.* MGH., t. XII, p. 684.

de Préneste ⁸⁾). Bien qu'il fût aussi légat pour les provinces de Sens et de Rouen, son action s'exerça surtout dans les diocèses suffragants de Reims, et le concile de Fritzlar où saint Norbert avait été cité devant lui ne fut qu'une des deux incursions rapides qu'il fit en terre d'Empire. Conon était probablement souabe d'origine, mais il avait étudié en Angleterre où il avait fait profession canoniale, peut-être à Waltham. Puis il était devenu chapelain de Guillaume le Conquérant. Après la mort de ce dernier, il regagne le continent avec son compagnon Heldemare. A Arrouaise, près d'Arras, dans une forêt solitaire, ils rencontrent un ermite nommé Roger de Transloi et commencent à mener la vie de pauvreté, de travail et d'hospitalité qui devait être celle des chanoines d'Arrouaise, aux observances très austères, toutes proches de celles des Cisterciens. Pascal II, qu'il était venu trouver pour défendre les droits du nouveau monastère, le fit cardinal-évêque. Tout le reste de sa vie se passa en légations successives et peut donner une idée de ce qu'eût été la vie de saint Norbert, s'il s'était laissé attacher à la personne de Gélase II. Pour nous tenir à la seule métropole de Reims, le 6 décembre 1114, Conon tient un concile à Beauvais, le 6 janvier 1115 à Soissons, le 28 mars à Reims. Le 6 juillet 1115, autre concile à Châlons sur Marne. Un autre encore à Reims en 1117. De nouveau, après le concile de Fritzlar, il assiste au concile de Reims tenu par Calixte II, le concile où se présenta Norbert, le 9 octobre 1119. C'était d'ailleurs lui qui avait préparé cette réunion et il y prêcha sur les devoirs pastoraux avec une rare éloquence. Le 7 octobre 1120, nouveau concile à Beauvais, puis à Soissons en mars 1121, juste au moment où se fonde Prémontré. Dans tous ces conciles on renouvelle l'excommunication contre l'Empereur au sujet des investitures, on reprend les idées maîtresses de la Réforme, en particulier la lutte contre le mariage des prêtres et contre la simonie. Deux maux contre lesquels la vie commune des clercs apparaissait comme le remède le plus efficace.

Si les grands chapitres cathédraux ou collégiaux refusaient de quitter la règle d'Aix la Chapelle pour mener une vie proprement religieuse, du moins fondait-on de nouvelles églises où se groupaient les chanoines désireux d'évangélisme et de pauvreté. Pour

⁸⁾ Sur Conon de Préneste on pourra lire dans le *Dict. d'Hist. et de Géogr. Ecclés.* (Baudrillart) une notice de Ch. DEREINE, fasc. LXXIV, col. 461-471. Ce personnage, l'un des plus grands réformateurs, mériterait une biographie.

cette époque et cette province, on peut citer en 1067 Saint-Denis de Reims avec la première mention connue de la règle de saint Augustin et Saint-Albert de Cambrai ; en 1071 Saint-Martin des Jumeaux au diocèse d'Amiens ; en 1076 Saint-Jean des Vignes de Soissons ; en 1079 Saint-Quentin de Beauvais, fondé par l'évêque Guy, ancien doyen de la collégiale de Saint-Quentin, et dont saint Yves, plus tard évêque de Chartres, un des plus grands réformateurs du clergé, fut le premier abbé ; en 1085 Saint-Acheul d'Amiens. Un peu plus tard en 1116, Cuissy, fondé par Luc, doyen de la cathédrale de Laon qui, sur les conseils de saint Bernard, se rallia à Prémontré.

Les évêques étaient eux aussi favorables à la réforme, depuis Manassès, archevêque de Reims (1096-1106) au zèle fougueux. Il existe une lettre de Thibaut d'Etampes à Roscelin, chanoine de Bayeux et partisan du mariage des prêtres, où il se plaint des clercs de Champagne qui excluaient du sacerdoce les fils de prêtres⁹⁾. Saint Godefroid, évêque d'Amiens, ne rêvait que de solitude et de contemplation. Burchard, évêque de Cambrai, était sans doute moins chaud, mais il devait avoir recours à Norbert pour convertir la ville d'Anvers ; plus fervent était Joscelin de Vierzy, évêque de Soissons, qui devait avec Barthélemy consacrer l'église de Prémontré et faire don de l'abbaye de Vivières plus tard transférée à Valsery.

Comme on le pense, le plus ferme et le plus ardent de tous était Barthélemy lui-même qui avait dû accepter la charge d'une Eglise ruinée par la Commune et les brigandages de Thomas de Marle. Il ne voyait qu'un moyen de renouveler son diocèse : promouvoir la vie religieuse sous toutes ses formes. Après avoir restauré la cathédrale en 1114, il fonde Cuissy (1116), Prémontré (1120), Foigny O. Cist. (1120), Saint-Martin de Laon (1124), Clairefontaine O. Praem. (1130), Thenailles O. Praem. et la même année Vauclair O. Cist. (1134), Montreuil, monastère de cisterciennes (1136), la chartreuse du Val Saint-Pierre (1140), Bohéries O. Cist. (1141). Mais il échoua dans sa tentative de faire accepter la réforme par le chapitre cathédral et se retira à Foigny où il mourut en 1158 sous l'habit cistercien. Une telle activité supposait des vocations reli-

⁹⁾ *Homunciones non palam sed e latibulis loquentes et totam Campaniam libidinosa peregrinatione polluentes, indignos sacerdotio judicant quos Petrus et Joannes regali sacerdotio dignos esse confirmant.* P. L. 163 c 768.

gieuses sans nombre mais aussi des bienfaiteurs et une opinion publique favorable. Cela n'enlève rien aux mérites de cet évêque ardent, véritable entraîneur d'âmes.

Une autre raison attirait encore Norbert à demeurer au voisinage de Laon. C'était l'école épiscopale où avait enseigné le célèbre Anselme et qui était alors tenue par son frère Raoul. On y venait d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, des extrémités du Nord. Nous savons par la *Vita A* que Norbert, à peine arrivé à Laon, se mit en devoir de suivre le cours que donnait Raoul sur le psaume *Beati immaculati in via*. Ce psaume qui composait chaque jour les petites heures était le symbole de la vie canoniale et s'opposait aux psaumes graduels récités dans la liturgie monastique. Mais Norbert reçut une algarade de Drogon, prieur bénédictin de Saint-Nicaise de Reims, futur abbé de Saint-Jean de Laon et cardinal-évêque d'Ostie, son ancien condisciple. On peut y déceler la jalousie des écoles monastiques qui enseignaient une théologie très affective, très patristique contre les écoles épiscopales où, bien timidement encore, s'ébauchait une théologie scolastique ¹⁰⁾. Norbert céda, mais à peine Prémontré était-il fondé qu'il reparut à l'école de Maître Raoul où, par une seule allocution, il recruta pour son Ordre sept des élèves les plus brillants, tous lorrains comme lui, qui devaient devenir les pierres fondamentales de la nouvelle institution, puisque plusieurs devinrent abbés de nouveaux monastères ¹¹⁾. L'école de Laon perdit, avec la disparition de Raoul, son importance et se trouva éclipsée par Paris et par Chartres, mais elle avait dès le début joué un rôle dans la diffusion de l'Ordre.

Ajoutons que, malgré les ruines récentes, la situation économique elle-même s'annonçait favorable. Les Gaulois, puis les Romains avaient autrefois défriché une partie des forêts mais, au début du XII^e siècle, l'accroissement de la population, surtout urbaine, imposait une campagne de déboisement pour augmenter les terres cultivables. Aussi une grande partie des donations foncières

¹⁰⁾ *Pervenit ad aures religiosi viri Drogonis tunc prioris ecclesiae B. Nicasii Remis, quem aliquando notum et socium in schola habuerat, ipseque indignatus scripsit ei.* MGH., t. XII, p. 678.

¹¹⁾ *Post paucos dies vir Dei, Laudunum veniens, scholam magistri Radulphi qui germano suo magistro Anselmo defuncto successerat, ingreditur et scholasticis ejus sermonem exhortatorium faciens, protinus septem ex eis ditissimos qui nuper de Lotharingia venerant convertit, et cum magna pecunia ad suam ecclesiam duxit.* HERMANN DE LAON, P. L. 156 c 992 D.

fut-elle de bois à essarter. Le grand nombre des convers permettrait aux abbayes d'accepter ces donations et de les mettre en valeur.

On voit que l'ardeur réformatrice de la province rémoise tout entière, le zèle religieux de Barthélemy, la vie intellectuelle qui se développait autour de Laon, la conjoncture économique même constituaient un ensemble de circonstances rarement égalé pour la fondation d'un grand ordre canonial.

* * *

Cependant il ne faut pas sous-estimer les intuitions personnelles de saint Norbert. Elles se trouvent affirmées dans le plus ancien récit que nous possédions et qui a pour auteur, dès 1143, Barthélemy lui-même, acteur et principal témoin de la fondation. Voici ce qu'il raconte : « Nous avons parcouru nos possessions jusqu'à leurs limites et nous sommes venus à un lieu extrêmement désert qui s'appelle Prémontré. Il était à ce moment-là inhabitable. L'homme de Dieu le considéra. Je vois, dit-il, un lieu selon mon cœur qui a été préparé pour moi avant tous les temps » ¹²⁾. Il est évident que ces paroles bibliques ne prétendent pas donner une citation littérale. Elles énoncent le fait : Norbert, mis en face de Prémontré, a tout de suite reconnu que c'était là.

Un livre très curieux, paru il y a quelques années, a mis en relief l'existence d'un grand nombre de sites portant le nom d'Alesia et datant d'une civilisation préceltique puisqu'ils se trouvent dans toute l'Europe. Il a montré sur des cartes les lignes qui rejoignent ces différents sites et qui portent la plupart des centres de diffusion de la civilisation. Sans que l'auteur l'ait remarqué, tous les chefs d'ordre (sauf Cîteaux qui eut tant de mal à s'épanouir) se trouvent sur ces lignes. Prémontré se situe sur la même ligne que Clairvaux et le Val des Ecoliers qui fut le centre d'une congrégation canoniale savante ¹³⁾. De telles vues ne sont pas susceptibles d'être démon-

¹²⁾ *Nostrarum igitur perlustrantes terminos possessionum, ad locum valde desertum qui Praemonstratum dicitur tunc temporis inhabitabilem venimus; quem vir Dei considerans: Locum, inquit, video secundum cor meum, a Domino mihi ante omnia praeeparatum.* LEPAIGE, o. c., p. 373.

¹³⁾ X. GUICHARD, *ELEUSIS-ALESIA*, Abbeville (Paillard), 1936. La ligne alésienne qui passe par Prémontré est celle qui va de Calais à Aliso en Corse et Calice en Italie. Autour de Prémontré les Alesie qui marquent son alignement sont Olizy, Aisy et Anizy, pp. 371-372.

trées scientifiquement ou historiquement, bien que la lecture des cartes soit impressionnante. Ce qui est certain, c'est que Norbert a senti, d'une manière soudaine et indubitable, que le lieu était favorable et fait pour lui. A Foigny, à Thenailles où l'avait conduit Barthélemy, il avait dit : « Ces lieux sont propres à la vie religieuse, mais ils ne me sont pas destinés par Dieu ». Et, de fait, ces deux localités portèrent des monastères ¹⁴⁾. A Prémontré, Norbert a dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste la vision qui lui montre des hommes vêtus de blanc, faisant processionnellement le tour de la vallée. Toutefois, ajoutait Norbert, la modeste chapelle ne deviendra pas l'église principale qu'on bâtitra de l'autre côté de la montagne ¹⁵⁾. Cette parole a intrigué beaucoup de personnes, car entre les ruines de la chapelle et l'endroit où s'élevait jadis l'église abbatiale, il n'y a pas trace de monticule. Il faut donc supposer un éperon boisé, contrefort de la montagne et la prolongeant en ouest, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les jardins potagers, éperon qu'on a fait disparaître dans la suite, car on n'a pas manqué de main d'œuvre dans les débuts de l'Abbaye.

Certes la construction à l'endroit prévu ne devait pas manquer de difficulté. Le marais laonnois n'est pas facile à combler. On y jetait des monceaux de rocs sans pouvoir asseoir la bâtisse ¹⁶⁾. Les spectateurs se moquaient de Norbert, mais il tint bon, sûr qu'il était de ne pas se tromper.

Une deuxième intuition, douloureuse celle-là, devait lui être donnée le jour de la Dédicace. Sous la poussée de la foule qui se précipitait à l'offrande, la pierre d'autel bougea et se détacha du socle, ce qui n'étonne pas si l'on songe que le sol devait être

¹⁴⁾ *Duxit eum ad locum qui dicitur Fuisniacus, demonstrans ei aquarum et pascuarum sylvaeque et terrarum congruam oportunitatem religioni. Tunc ille, facta oratione: Revera, inquit, hic locus omnino religioni est congruus, sed non est mihi a Deo destinatus. Episcopus exinde duxit illum ad alium ejusdem sylvae locum qui Tenolias vocatur, quem sibi ostensis, post factam orationem, sicut prius dixit idem Norbertus, revera satis religioni congruum, sed nec hunc a Deo sibi destinatum.* HERMANN DE LAON, P. L. 156 e 991 C.

¹⁵⁾ *Nec tamen haec ecclesiola eis principalis sedes erit, sed ex alia parte hujus montis aedificabunt sibi mansionem in qua requiescent.* HERMANN DE LAON, P. L. 156 c 992 B.

¹⁶⁾ *Tanta namque ibi palus erat, quod vix sorberi poterat, cum etiam multa lapidum congeriis projiceretur.* P. L. 170 c 1298 A. En rebâtissant les églises de la même vallée de l'Ailette, après la guerre de 1914, on a éprouvé les mêmes difficultés.

encore de terre battue. Cet incident annulait la consécration. Norbert fut attristé mais, sans se décourager, il fit reprendre la cérémonie dans l'intimité le 18 novembre suivant. Toutefois il ne cessa de dire qu'il faudrait faire dans l'avenir une restauration. Il ne pouvait deviner six siècles à l'avance la Révolution française et l'interruption de la vie canoniale.

Prémontré, saint désert,
Lorsque Barthélemy te donnait à Norbert,
Pour que des chœurs sacrés, à l'exemple des anges,
Vinssent de l'Eternel y chanter les louanges,
Eût-il cru que le temple où l'on venait prier
Ne serait plus un jour qu'un profane atelier ? ¹⁷⁾

Si l'évêque fondateur ne l'a point pressenti, on n'en peut dire autant de Norbert. Plût à Dieu qu'il ait vu juste en disant *innovationem aliam futuris temporibus esse faciendam* ¹⁸⁾.

* * *

On voit par tout ce qui précède que Prémontré, par sa situation géographique à la croisée des grands axes de l'Europe, par le climat de réforme et de ferveur qui a accompagné la fondation, peut-être aussi par l'enchantement de son site, sûrement par une correspondance mystérieuse entre le lieu privilégié et le caractère du fondateur, était bien fait pour devenir le centre d'un ordre international marqué à la fois par l'amour de la solitude et l'ouverture sur le monde, par le goût de la contemplation et l'activité des apôtres. Commentant la vision de Hugues, Norbert l'avait prophétiquement annoncé : « Courage, frères bien aimés, s'était-il écrié, ceignez-vous et soyez courageux. Bien des combats vous sont réservés avec des ennemis visibles et d'autres invisibles. Mais les nouvelles recrues qui ont apparu dans la vision se présenteront réellement. Elles en recevront l'ordre et le commandement de Celui qui a toujours obéi au Père et combattront avec vous » ¹⁹⁾. On comprend que le biographe de saint Godefroid ait pu écrire : *Venit*

¹⁷⁾ L'ECUY, *Anal. Praem.*, X, 1934, p. 208.

¹⁸⁾ P. L. 170 c 1298 C.

¹⁹⁾ *Qui venerunt novi tirones per visionem visibiliter venturi sunt*. P. L. 170 c 1297 C.

*ad locum vere, iuxta nomen suum, electum et praedestinatum*²⁰⁾
et que le continuateur prémontré de Sigebert de Brabant ait dit à
son tour : *Tandem divinitus in loco praemonstratensi resedit*²¹⁾.

Fr. PETIT, O. Praem.

²⁰⁾ A. S., t. 2, p. 135.

²¹⁾ MGH., t. VI, p. 448.